



Comité de suivi des travaux

En gare de Carnoules

11 juin 2026

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



Mot d'accueil

Christophe CORTES, maire de Carnoules

Tour de Table

Maîtres d'ouvrage

- Cécile FREDIN, SNCF Gares et Connexions
- Éric BREGERE, SNCF Réseau
- Anaëlle BAES, SNCF
- Victor BLANCHARD, AREP

Animation Nicaya Conseil

- Laurence GONTARD

Elus et services

- Christophe CORTES, maire
- Nadine PAUL, élue du Conseil Municipal



Ordre du jour

HEURE	DÉROULÉ	DURÉE
18h00 – 18h15	• Introduction	15'
18h15 – 18h25	• Objectifs du comité de suivi des travaux (COSUI)	10'
18h25 – 18h45	• Projet de charte de fonctionnement du COSUI des travaux	20'
18h45 – 19h00	• Le projet LNPCA et les aménagements dans le Var	10'
19h00 – 19h10	• L'opération de Carnoules : quels aménagements prévus ?	10'
19h10 - 19h40	• Calendrier et modalités des travaux	30'
19h40 - 19h50	• Dispositif d'accompagnement des travaux	10'
19h50 – 20h00	• Suites	10'

Quelques propositions pour favoriser la qualité et la productivité des échanges

Tout le monde a raison... Partiellement !

- **Interaction constructive : pratiquer le « oui...et »**
- **Ecoute entre participants**
- **Bienveillance**
- **Respect**
- **100% de participation pour cette réunion**



Autres besoins de votre part ?

01

Objectifs du Comité de suivi des travaux (COSUI)

Objectifs du Comité de suivi des travaux

- Informer les riverains sur les travaux engagés (avancement) et sur ceux à venir (prévisions)
- Informer et échanger sur les conséquences des travaux
- Prendre en compte et répondre aux questions et observations
- Apporter autant que possible des solutions aux impacts des travaux (bruit, circulation, cheminements...).

Echanges sur les objectifs du Comité de suivi des travaux

- Des questions ?
- Des clarifications ?



5 minutes

02

Projet de Charte de fonctionnement du COSUI des travaux

Projet de charte de fonctionnement

- *Article 1 : Objectifs du Comité de suivi des travaux (vu précédemment)*
- **Article 2 : Membres invités au Comité de suivi des travaux en gare de Carnoules**

Collège	Membres
Collectivités locales et établissements publics directement concernés par les travaux*	• Communauté de Communes Cœur du Var • Ville de Carnoules
Collectivités publiques cofinanceurs*	• Etat • Région Provence-Alpes-Côte d'Azur • Département du Var • Toulon Provence Méditerranée • Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur
Socio-professionnels	• Restaurant « Café de la Gare » • Hôtel – restaurant « Castel Fleuri »
Associations locales/public	• Association du train touristique du Centre-Var • Habitants et riverains des zones de travaux

Projet de charte de fonctionnement

- **Article 3 : Fréquence et durée des réunions**

- Le comité de suivi des travaux en gare de Carnoules est réuni par son président **a minima 2 fois par an**, et plus en fonction des besoins liés à l'actualité des travaux, et ce **du début jusqu'à la fin des travaux**
- Si des participants éprouvent le besoin de réunir le comité de suivi des travaux, ils en font la demande à la SNCF
- Les réunions du comité de suivi des travaux en gare de Carnoules sont organisées **en semaine entre 18h à 20h à Carnoules**, sauf exception.

- **Article 4 : Invitation et préparation des réunions**

- Les comités de suivi des travaux en gare de Carnoules sont présidés par le maître d'ouvrage SNCF qui en assure la préparation en lien avec l'élus référent de Carnoules.
- Quelques jours avant chaque réunion du comité de suivi des travaux, SNCF adresse une invitation et l'ordre du jour de la séance, par voie dématérialisée, aux membres du comité de suivi des travaux.

Projet de charte de fonctionnement

- **Article 5 : Déroulement des réunions et compte-rendu**

- Le maître d'ouvrage, en tant que président du comité de suivi des travaux est assisté par le cabinet Nicaya conseil pour **animer les échanges**
- Après la tenue de la réunion du comité, un **projet de compte rendu** établi par le cabinet Nicaya conseil est transmis par voie dématérialisée aux participants **dans un délai de 15 jours ouvrés maximum**
- Les participants disposent **d'un délai de 7 jours ouvrés** pour formuler leurs éventuelles demandes de modification
- Après prise en compte des éventuelles demandes de modification, le compte-rendu final est transmis aux membres du comité de suivi des travaux
- Le maître d'ouvrage met en ligne le compte-rendu sur le site internet du projet Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur : <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/mediatheque/document>

Projet de charte de fonctionnement

- **Article 6 : Engagements respectifs**

- **Les maîtres d'ouvrage** s'engagent à prendre en considération les demandes formulées. Les éléments de réponse, reportés dans un tableau de suivi, sont apportés :
 - Soit oralement (en séance ou lors de la réunion du comité de suivi suivant)
 - Soit par email, entre 2 réunions du comité de suivi
 - Soit en réunions spécifiques bilatérales pour les cas particuliers
- **Les membres de droit** s'engagent à :
 - Participer à l'ensemble des comités de suivi ou à se faire représenter
 - Relayer l'information auprès des personnes dont ils sont les représentants
 - Etre constructifs afin de contribuer au bon déroulement des travaux pour tous
- **Les élus désignés s'engagent à s'impliquer dans la durée**
- **Les membres des collèges socio-professionnels et associatifs** s'engagent à :
 - S'impliquer dans la durée (en principe deux ans au moins, sauf difficulté particulière)
 - Relayer l'information et échanger avec les personnes qu'ils représentent
 - Intervenir sur les modalités de réalisation des travaux, sans remettre en cause au cours des comités les principes qui ont été déclarés d'utilité publique
 - Etre constructifs afin de contribuer au bon déroulement des travaux pour tous

Projet de charte de fonctionnement

- **Article 7 : Information du Comité de Pilotage du projet LNPCA**

- Le comité technique de la LNPCA est informé régulièrement des échanges des réunions du comité de suivi des travaux et des suites données par les maîtres d'ouvrage
- Une synthèse du fonctionnement du comité de suivi des travaux est partagée avec le comité de pilotage de la LNPCA au moins une fois par an

- **Article 8 : Modification du règlement intérieur**

- Toute proposition de modification de la présente charte peut être présentée sur demande d'un membre de droit ou d'au moins la moitié des membres d'un collège
- Cette demande sera soumise pour avis à l'ensemble des membres du comité de suivi des travaux

- **Article 9 : Entrée en vigueur**

- Les observations formulées en séance sur le projet de charte peuvent être complétées d'éventuelles observations adressées par écrit aux maîtres d'ouvrage avant le 30 juin 2026
- La charte ajustée est transmise aux membres du comité avant le 15 juillet 2026, en vue de son approbation lors de la seconde réunion du comité de suivi

Echanges sur le projet de charte de fonctionnement

- Des questions ?
- Des clarifications ?
- Des observations ?



15 minutes

03 Le projet LNPCA et les aménagements dans le Var

Ligne nouvelle

Provence Côte d'Azur

FINANCEMENT :



Cofinancé par
l'Union européenne



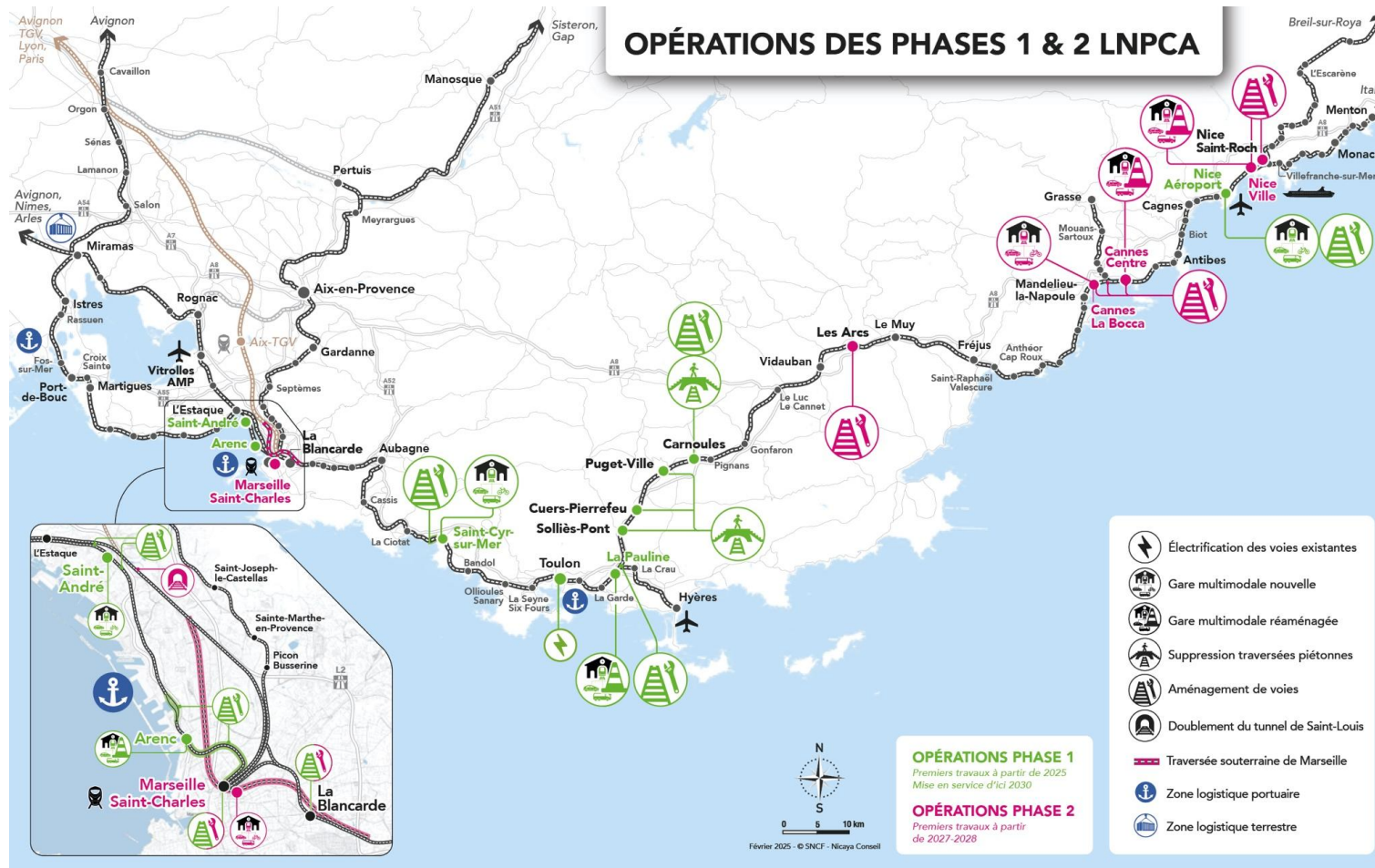
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

LNPCA : 22 opérations entre Marseille et Nice

POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN



9 gares multimodales
nouvelles ou réaménagées



8 km de tunnel sous Marseille



Une meilleure desserte, et une
intermodalité performante



+ 66% de trains par jour



+ 23 millions de passagers par an



62% de nouveaux usagers de la
route vers le train

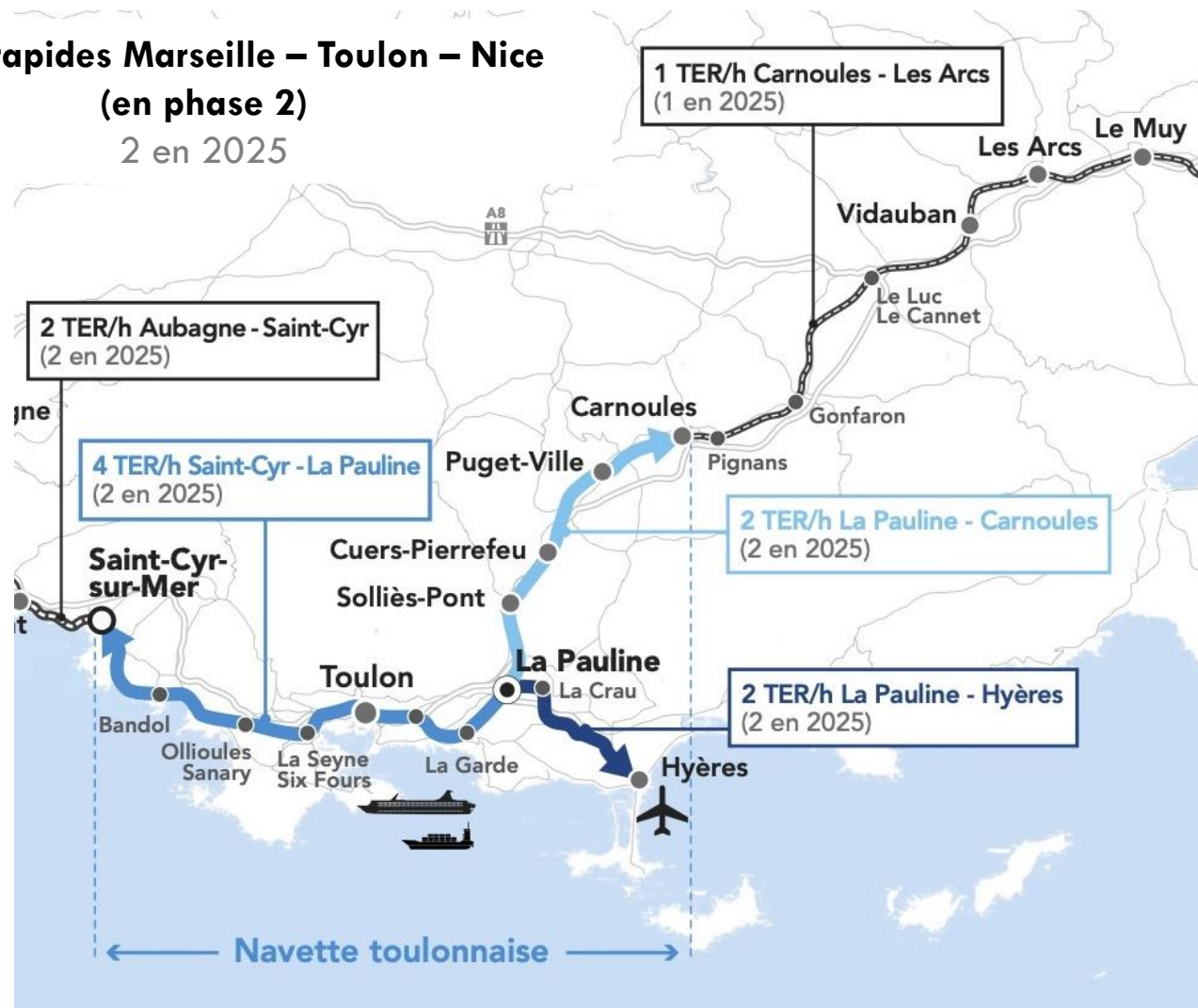


260 km de signalisation au
standard européen

Les services rendus possibles dans le Var par le projet LNPCA

DES GARES MODERNISÉES ET UNE NAVETTE TOULONNAISE

3 trains rapides Marseille – Toulon – Nice
(en phase 2)
2 en 2025



- Des gares modernisées, sécurisées et accessibles à tous ;
- la mise en place d'une navette toulonnaise cadencée entre Saint-Cyr-sur-Mer et Carnoules. Avec le projet LNPCA, la capacité du réseau permet de passer à :
- 18 trains par jour entre La Pauline-Hyères et Carnoules
- 1 train tous les quarts d'heure en heure de pointe entre Saint-Cyr-sur-Mer et La Pauline-Hyères.

Les opérations dans le Var (phase 1)

DES TRAVAUX D'ENVERGURE SUR LES VOIES FERRÉES ET EN GARES



- **Gares de Saint-Cyr-Les Lecques - La Cadière et La Pauline-Hyères : création de 2 pôles d'échanges multimodaux** connectés aux autres modes de transport
- **En gare de Saint-Cyr, La Pauline et Carnoules : reconfiguration des plans de voies** pour permettre aux trains de se retourner et de stationner sans gêner les trains passants
- **A Carnoules, Solliès-Pont, Puget-Ville et Cuers-Pierrefeu** : de nouvelles passerelles de franchissement des voies pour un cheminement plus sûr

Echanges sur le projet de navette toulonnaise

- Des questions ?
- Des clarifications ?



10 minutes



04 **A Carnoules : une gare modernisée et accessible à tous**



Le programme global des travaux

Périmètre global SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau



Une gare modernisée pour accueillir la navette toulonnaise

- ❖ **Réaménagement du plan de voies**, à l'est de la gare, pour permettre aux trains de stationner et se retourner sans gêner les trains passants :
 - Prolongation d'une voie ferrée pour augmenter la capacité de stationnement des trains de la navette
 - Réorganisation des voies et aiguillages pour permettre le retournement des trains
- ❖ **Création d'une passerelle de franchissement des voies** en lieu et place de la traversée des voies par le public, pour renforcer la sécurité en gare



Une gare accessible à tous



- ✓ **Réhaussement des quais** sur un linéaire de 220 m
- ✓ **Escaliers et ascenseurs** pour desservir le quai central depuis la passerelle
- ✓ **Extension du parking existant (+100 places)** dans les emprises SNCF afin d'atteindre 170 places de stationnement sur le site, tout en évitant la zone humide localisée en bordure de parcelle côté chemin des Grafeaux

Les aménagements paysagers du parking



Ambiance paysagère

Une palette végétale adaptée



Echanges sur les aménagements en gare de Carnoules

- Des questions ?
- Des clarifications ?



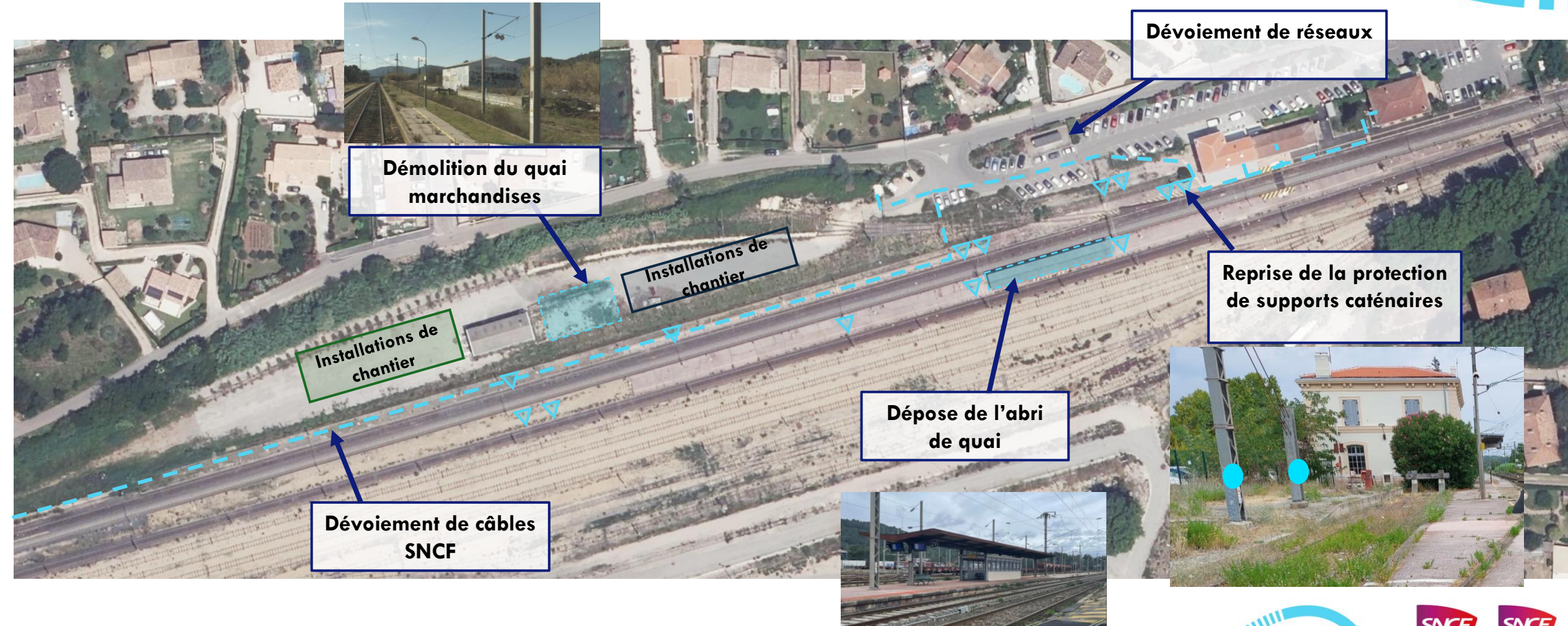
10 minutes

05 Calendrier et modalités des travaux à Carnoules

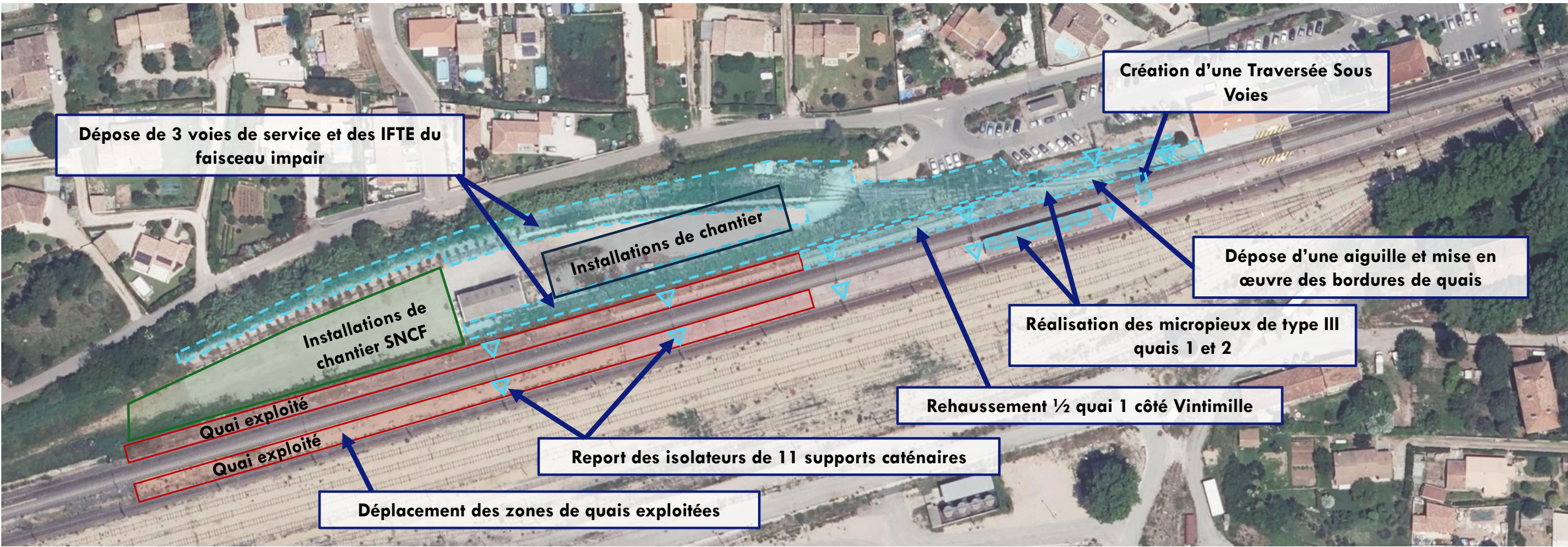
Le calendrier des travaux de juin à novembre 2026

Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	
■ Dépose des installations de traction électrique						
■ Dépose de l'abri du quai central						
■ Travaux au niveau des supports caténaires						
■ Démolition d'un ancien quai de marchandises						
■ Dépose de voies de service						
	■ Dévoiement de réseaux SNCF près des fondations de la passerelle					
			■ Dépose d'une aiguille et d'installations de sécurité			
			■ Déplacement de la zone de quai exploitée			
				■ Pose de nouvelles bordures de quais		
				■ Fondations de la passerelle (36 micropieux)		
					■ Rehaussement du demi-quai et réseaux	
Travaux réalisés de jour, de 7h à 17h						
Travaux réalisés de nuit, de 22h à 6h, du 31/08 au 02/10						

Zoom sur les travaux de début juin à fin juillet



Zoom sur les travaux de fin août à mi-septembre



Zoom sur les dévoiements de réseaux

- Réalisation de tranchées
- Création de chambres de tirages
- Tirage de câbles

Phase 1 : 22/06 au 03/07/26

→ Condamnation de 4 places de parking Entrée Ouest



10/07/2026

Phase 2 : 06/07 au 24/07/26

- Condamnation de 23 places de parking côté Ouest
- Utilisation de 10 places de parking pour le retournement des véhicules
- Modification sortie Est de la gare



Zoom sur les dévoiements de réseaux

Parking provisoire durant la phase 2



Zone autorisée pour parking gare provisoire en phase 2

Les éléments imposés aux entreprises et contrôlés par l'équipe projet



- ◆ **Limitation du nombre d'engins travaux**
- ◆ **Utilisation d'engins homologués**
- ◆ Lors des livraisons et chaque fois que cela sera possible, les camions devront couper leur moteur



- ◆ **Plan de circulation et information continue**
- ◆ **Livraisons en dehors des heures de pointe** autant que possible
- ◆ **Limitation de la vitesse des camions**



- ◆ **Chantier fermé et clôturé**
- ◆ **Formation du personnel** pour les travaux en proximité des voyageurs et des voies ferrées



- ◆ **Nettoyage régulier** pour limiter la propagation des poussières
- ◆ **Evacuation régulière des déchets de chantier en filière agréée**
- ◆ **Bâchage** des camions et des aires de stockage

Echanges sur les premiers travaux

- Des questions ?
- Des clarifications ?



10 minutes



06

Dispositif d'accompagnement des travaux

Informez en amont, écoutez, répondez

À CARNOULES, votre gare se modernise

Pour répondre aux besoins croissants de déplacement et permettre la circulation de plus de trains, le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) prévoit des aménagements sur plusieurs secteurs de la ligne ferroviaire entre Marseille et Nice. À Carnoules, les travaux débutent dès la phase 1 du projet, en 2026. Ils prévoient notamment de :

- réaménager le plan des voies de la gare,
- créer une passerelle de franchissement des voies pour protéger les voyageurs de l'augmentation future du trafic,
- réhausser les quais pour rendre la gare accessible à tous,
- créer un nouveau parking automobile, en complément du parking existant.

Travaux préparatoires : de juin à août 2026



Avant le démarrage de ces aménagements, plusieurs interventions préparatoires doivent être réalisées :

- déposer des voies de service côté Chemin des Grafeaux et de l'abri existant sur le quai central,
- retrait d'un ancien quai en arrière-gare,
- déplacement de certains câbles à proximité du parvis de la gare,
- débroussaillage des abords ferroviaires,
- sécurisation des installations ferroviaires (équipements électriques et de signalisation),
- installation de la base travaux à proximité du chantier, derrière le parking.

Ces interventions seront réalisées en semaine :

- De jour et de nuit : du 1^{er} au 19 juin
- De jour, entre 6h et 18h : du 15 juin au 24 juillet puis du 17 au 31 août

Les équipes du chantier mettent en œuvre toutes les dispositions possibles pour limiter les nuisances liées aux travaux.

Certaines opérations pourront toutefois occasionner ponctuellement du bruit, dues à l'utilisation d'équipements spécifiques et aux mesures de sécurité pour protéger les personnes sur le chantier (avertisseurs sonores lors des mouvements des engins).

Nous vous remercions de votre compréhension pendant cette période de travaux.



Information aux riverains :

- à chaque étape du chantier via le boitage de flyers
- 2 réunions/an du comité de suivi des travaux de Carnoules

Information aux usagers de la gare : signalétique et affichage en gare

Information aux voyageurs (en cas d'interruption ponctuelle des circulations des trains) via les canaux des transporteurs (SNCF Connect, site web TER...)

Pour toute question/remarque, l'adresse mail du projet : lnpca-navette-toulonnaise@sncf.fr

Pour retrouver l'information sur le projet, le site internet du projet : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

07

Suites

Les suites

Dates	Étapes
Avant le 30/06	• Retours des participants sur le projet de charte de fonctionnement • Envoi de la proposition de synthèse du comité de suivi des travaux aux participants
Avant le 14/07	• Retours des participants sur la proposition de synthèse
Avant le 30/07	• Envoi de la synthèse définitive aux participants • Publication de la charte de fonctionnement, du support et de la synthèse du 1^{er} comité sur le site internet du projet
Fin 2026 / Début 2027	• Prochain COSUI Carnoules

Le mot de la fin

1 mot d'appréciation pour conclure !





Comité de suivi des travaux en gare de Carnoules

Merci de votre participation !

11 juin 2026

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :